

FLAMBEAU des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N°0441 du Jeudi 10 Mars 2016 PRIX : 250 F CFA

Editorial

Problématique de la parité

P.3

Séjour au Togo du Président de la Commission de la CEDEAO



Kadré D. Ouedraogo décoré par Faure

P.3



Tchabignandi Kolani-Yentcharé, ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation

Togo/Les femmes et l'atteinte des ODD

Encore du Chemin !

P.3

Justice

Affaire de "licenciement abusif"
de 184 agents des anciennes
régies financières

P.3

L'Otr blanchi par la Cour de justice de la Cedeao



Société

Mission pour
le développement

Des journalistes
prennent le devant

P.3

Bénin/Présidentielle

Lionel Zinsou et Patrice

Talon au 2nd tour

Sébastien Ajavon,
l'arbitre !

P.6



Sébastien Ajavon



Interview/Floyd Ayité parle de la sélection togolaise dans France Football

« On manque de garantie, de motivation, un peu de
tout... Si ça n'évolue pas, je prendrai des décisions. »

P.7



A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE

Est mis en vente, un immeuble avec titre foncier sis à Hedzranawoe, non loin de l'Aéroport. La bâtisse est de trois (3) niveaux.

Un rez-de-chaussée comprenant 2 chambres + 1 salon+ 2 WC et douche, une cuisine+ 1 boutique+ 1 bureau avec 2 garages de 7 à 8 voitures.

Le premier étage dispose de deux couloirs. Le premier comprend 4 chambres avec WC + 1 salon + 1 cuisine+ 1 terrasse+ balcon.

Le second dispose de 1 salon+ 1 salle à manger+ 2 chambres avec WC et Douche + 1 cuisine + 1 WC visiteur.

Au deuxième étage, se trouvent un grand salon + 1 chambre avec WC et Douche + 1 Bar avec une vue sur la terrasse+ 1 grande terrasse avec vue sur le premier étage. L'ensemble de l'immeuble est couvert

avec une dalle en pente.

Derrière l'étage, se trouve également une villa composée de 4 chambres+1 couloir + 1 couloir + 1 WC et Douche.

Pour toutes informations, contacter les numéros ci-dessous:

Togocel : (00228) 91 69 69 13 - Moov : (00228) 98 58 13 42

EDITORIAL

Problématique de la parité

Femme pourvoyeuse de vie, femme pierre angulaire de la survivance de l'humanité, femme au four et au moulin, femme incomprise... La reconnaissance due à la femme est multiple et chaque 08 mars, le monde entier, le temps d'une journée, célèbre la mère aux multiples casquettes.

Au Togo, la marginalisation de la gent féminine, les différents problèmes que rencontre la jeune fille, la mère de l'humanité, le harcèlement sexuel dont elle fait l'objet, les souffrances à elle imposées par le déficit de démocratie ou par les aléas de la mal gouvernance sont au cœur des débats. Et comme pour parler de la femme togolaise, elles ne se font pas compter l'évènement, elles ont pris le pouvoir sur les médias à travers tables rondes, débats ouverts, interviews, pour battre en brèche, les vieilles croyances qui les reléguaient au second plan dans la société togolaise. Comme de vaillantes amazones, elles ont épluché toutes les situations susceptibles de conférer à la femme togolaise, sa notoriété.

Ce débat de défiance qui incrimine la tradition togolaise, laquelle place l'homme au devant de la scène a, comme d'habitude, débouché sur le problème de l'équité genre. La problématique de la parité dans les sphères décisionnelles du pays, comme l'on peut s'y attendre, s'est de nouveau invitée dans les médias et comme à son état de nature, dans toutes les discussions sur le sujet, les femmes ont recommencé par se plaindre. Elles qui votaient et les hommes siégeaient, elles, sous représentées dans l'exécutif, elles, ignorées dans les prises de décision qui engagent le pays, elles ont encore émis les traditionnelles jérémiades.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, elles qui réclamaient l'égalité des sexes, elles, femmes battantes prenant la voix au nom des femmes, se sont de nouveau reléguées au second plan en demandant qu'on leur cède la place sur la scène politique. Comment donc faire évoluer les mentalités si les femmes n'enseignent pas à la jeune fille qu'elle doit se battre pour arracher des titres au jeune garçon, qu'elle doit s'armer de courage pour prendre la parole dans les grandes assemblées, qu'elle doit imposer ses points de vues dans les arènes politiques, qu'elle doit mériter sa place au parlement, au gouvernement au risque de ne pouvoir assumer l'émancipation de la gent féminine. Sans ce travail préalable, tous les 08 mars, les mêmes débats seront ouverts et tout naturellement, les mêmes réponses seront servies pour le grand malheur de ces autres femmes qui souffrent le martyr dans les localités reculées du pays, ces femmes obligées de parcourir des milliers de kilomètres à la recherche du fagot de bois ou de l'eau, occupées durant des heures à piler et privées de la terre cultivable.

Comment cette couche de femmes peut-elle donc espérer des lendemains meilleurs si l'intelligentsia féminine en qui elles se reconnaissent continue de gémir au lieu de faire du 08 mars, un combat de tous les jours ?

Le débat reste ouvert !

Isaac Tonyi

Togo/Les femmes et l'atteinte des ODD

Encore du Chemin !

La problématique de la place de la femme dans la société actuelle est plus que d'actualité. C'est donc à juste titre qu'elle s'invite dans le processus d'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD). Sujet sur lequel est également axée, la célébration de la journée internationale de la femme 2016, le mardi 8 mars dernier. Au Togo, des efforts sont faits. Toutefois, beaucoup reste encore à faire afin de permettre au pays de répondre à ce rendez-vous des nations du monde.

Aussi bien dans les grandes instances décisionnelles du monde que dans les discussions formelles qu'informelles, le débat reste permanent et vif. La femme doit avoir sa place dans le processus de développement de sa société. Par conséquent, ses efforts devront concourir à l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) pour 2030, tels que définis, le 28 septembre 2015 à New

dios télévisées, les autorités togolaises ont révélé au grand public, leurs efforts consentis pour l'atteinte de ces objectifs communs à toutes les nations du monde. Des efforts, en somme, en faveur de la politique d'équité et d'égalité du genre, de l'autonomisation de la femme et les droits de la femme. Lesquelles devront, à terme, concourir à l'émergence du pays, d'ici 15 ans. En clair, avec sa nouvelle

Bien que le Togo ait affiché toute sa bonne foi d'être au rendez-vous des nations du monde, à l'horizon 2030, il aura toutefois péché par quelques incohérences. Le cas le plus flagrant est la diminution, sans cesse croissante du nombre de femmes dans l'équipe gouvernementale.

York, par les Nations Unies au cours de sa 70^{ème} Assemblée générale. Objectifs qui tournent autour de 17 points, notamment le point 5 stipulant « *Garantir l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles* ».

La femme, un acteur de développement

Pour parvenir à cette fin, les Nations Unies ont placé la célébration de la journée internationale de la femme, édition 2016 effective mardi, sous le thème : « *Planète 50-50 d'ici 2030 : franchissons le pas pour l'égalité des sexes* ». Au Togo, le gouvernement ne s'est pas mis en marge de cette ligne directrice tracée par l'institution que dirige, depuis le 1^{er} janvier 2007, le Sud -Coréen Ban Ki Moon. « *Droits égaux et opportunités égales pour un Togo émergent d'ici 2030* », c'est le thème national choisi au Togo pour cette célébration, officiellement lancée le 3 mars dernier à Notsè. A travers causeries-débats, conférences et autres émissions ra-

politique d'équité et d'égalité du genre, plus de place donc à la discrimination à l'égard des femmes dans le processus de développement du Togo, y compris dans la jouissance des bénéfices que généreront les ressources nationales. Pour y arriver, il a été voté en 2012 et adopté en 2014, un nouveau code des personnes et de la famille. Cette force juridique permet désormais aux femmes de jouir des mêmes droits que les hommes dans le ménage. Ce code se verra, ensuite, renforcé en 2015 par le nouveau code pénal, notamment dans la gestion des biens. Aussi, contrairement aux textes précédemment en vigueur, le nouveau code des personnes et de la famille reconnaît aux deux conjoints, la qualité de chef de famille. Il en est de même pour la modification du code électoral permettant désormais aux femmes, un accès équitable aux postes électifs. Sauf que, le hic est flagrant.

Verre à moitié plein, à moitié vide !



Tchabignandi Kolani-Yentcharé, ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation

Bien que le Togo ait affiché toute sa bonne foi d'être au rendez-vous des nations du monde, à l'horizon 2030, il aura toutefois péché par quelques incohérences. Le cas le plus flagrant est la diminution, sans cesse croissante du nombre de femmes dans l'équipe gouvernementale. En effet, depuis 2008, le gouvernement Komi Klassou aura été celui qui comprend moins de femmes. Et pour cause, dans cette équipe de 23 portefeuilles formée le 28 juin 2015, ne figurent seulement que 4 femmes. Un ratio bien inférieur à celui piloté par Ahoomey-Zunu. Nommé le 19 juillet 2012 et reconduit le 6 septembre 2013, le natif de Kpélé aura composé, en moyenne, avec 6 ministres femmes pendant que son prédécesseur, Gilbert Houngbo, aux affaires entre 2008 et 2012, aura fait mieux avec 7 femmes ministres. C'est dire qu'à l'heure où le gouvernement prône, lui-même, l'équité du genre, il se dédit malheureusement au travers de certains de ses actes comme la composition inéquitable du gouvernement actuel. Revoir cette disproportion permettra effectivement au pays, d'atteindre les ODD à l'horizon 2030, donc son plan d'émergence contenu dans le programme « **Vision Togo 2030** ».

Des lacunes multiformes dont semble être consciente, Tchabignandi Kolani-Yentcharé, la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation lorsqu'elle déclarait au lancement de cette célébration: « *Je voudrais lancer un appel à tous les acteurs à conjuguer leurs efforts à ceux du gouvernement afin de permettre aux femmes, de jouir pleinement de leurs droits et d'accéder aux opportunités dans les sphères de la vie, au grand profit de toutes et de tous* ».

Magloire TEKO

Mission pour le développement

Des journalistes prennent le devant

Aucun développement n'est possible sans les masses médias, dit-on souvent. Cette assertion, connue de tous trouve sa matérialisation à travers "Journalistes en Mission pour le Développement" une association portée sur les fonts baptismaux par des journalistes, le 03 mars dernier, à travers une cérémonie de lancement à Lomé.

Parti du constat selon lequel les préfectures du Togo regorgent d'énormes potentialités de développement mais qui ne sont point mises en exergue par les médias, plus préoccupés par les questions politiques, un réseau de journalistes décide de prendre, à bras le corps, le problème en mettant plumes, dictaphones et caméras au service du développement du pays. Journalistes en Mission pour le Développement (JMD) se donne donc comme but, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif. Le Coordonnateur dudit mouvement, Elom Kpogo, après avoir tracé l'historique de cette association lors de la



Elom Kpogo, Coordonnateur JMD

cérémonie de lancement, s'est prononcé sur les grands objectifs. « *Ce projet permettra au grand public de découvrir les préfectures mais aussi aux partenaires en développement de s'investir pour l'émergence des différents secteurs de l'économie* », a-t-il expliqué. Pour

ce faire, ce dernier compte sur la formation des membres de l'association et de la synergie des efforts. « *Ce projet est une initiative porteuse et prometteuse de bonheur aux populations et un outil important pour les acteurs soucieux du développement, nous faisons donc appel à tous les partenaires au développement de nous soutenir* », a-t-il lancé.

JMD, faut-il le rappeler, est une organisation d'hommes et femmes de médias désireux de se mettre au service du développement. L'association a déjà effectué la phase pilote de son projet à Dankpen, préfecture située dans la région de la Kara, avec le soutien de RDI-Togo. Après avoir sillonné les cantons de cette préfecture, les projecteurs ont été allumés sur les secteurs de la santé du commerce, du tourisme de l'agriculture, de l'éducation, des informations qui ont fait l'objet de larges diffusions dans plusieurs organes de presse.

Isaac Tonyi

Affaire de licenciement abusif de 184 agents des anciennes régions financières

L'Otr blanchi par la Cour de justice de la Cedeao

Suite à une requête en date du 23 septembre 2014, 184 agents des anciennes régions financières qui n'ont pu être redéployés incriminent l'Etat togolais et l'Otr qu'ils accusent de « licenciement abusif » avec à la clé, une réclamation de 75 milliards de frs cfa pour « dommages et intérêts ». La Cour de justice de la Cedeao, devant laquelle la requête a été portée, a rendu son verdict le 16 février dernier. Face à la presse le 04 mars dernier, l'Otr et son conseil ont exposé le délibéré de la Cour qui déboute les plaignants.

Les faits remontent à la fusion des deux régions financières par l'Etat en un office qui, face aux réformes, devrait pro-

naient pas en compte, les agents de moins de trois ans à la retraite qui ont fait acte de candidature. Ces derniers, selon l'Etat, ont été

la Cour dit « qu'aucune violation des Droits de l'Homme ne peut être imputée à l'Etat du Togo » et par conséquent, « déboute les requérants de leurs prétentions et met les dépens à leur charge ».

céder à de nouveaux recrutements. Le processus conduit par l'Etat togolais et un cabinet international, le « Crown Agents » a émis certains critères qui ne pre-

remis à la disposition de la fonction publique où ils ont été déployés avec en garantie, la conservation de leur salaire. Ceux qui ont préféré la retraite antici-



Siège de l'OTR

pée ont bénéficié des indemnités pour le temps restant de leur carrière calculée sur la grille salariale de l'Otr avec prise en charge de leurs cotisations sociales. C'est à cette étape du processus que 184 agents concernés par la procédure, représentés par Me Gil Benoit Afangbedji, ont attiré l'Etat togolais et l'Otr par devant

la Cour de justice de la Cedeao. Ces derniers font état de la violation de leur droit au travail, de l'atteinte à leur honneur et à leur dignité, de torture et traitements cruels, inhumains et dégradants, d'atteinte au droit à la vie du nommé Dozen Kokou, entre temps décédé. Les requérants réclament donc 75 milliards de

frs cfa de dommages et intérêts. **L'Otr blanchi, les requérants déboutés !**

Après analyse des argumentaires présentés par Me Tchitchao Tchilim, représentant l'Otr et Me Edah N'djellé, représentant l'Etat togolais, qui ont pris à sa juste valeur, le contre-pied des plaintes des requérants, la Cour de justice de la Cedeao a, sur la forme, bien que la requête déposée contre l'Etat du Togo et l'Otr est jugée recevable, déclaré hors de course dans cette affaire l'Otr. Sur le fond, la Cour dit « qu'aucune violation des Droits de l'Homme ne peut être imputée à l'Etat du Togo » et par conséquent, « déboute les requérants de leurs prétentions et met les dépens à leur charge ».

Le Togo remporte donc un procès qui, aux yeux du Commissaire Général de l'Otr, Henri Gaperi, fut un canal pour rétablir les faits dans leur contexte

Isaac Tonyi



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1 : « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA).
- Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** ».
- Maîtriser l'outil informatique.
- Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation.
- Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

Séjour au Togo du Président de la Commission de la CEDEAO Kadré D. Ouédraogo décoré par Faure Gnassingbé

Dans le cadre de sa tournée d'adieu qu'il entreprend dans les pays membres de la Communauté, le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadré Désiré Ouédraogo, en fin de mandat, était

togolais et son hôte de marque accompagné de l'Ambassadeur de la CEDEAO au Togo, Son Excellence Garba Lompo, du Président de la BOAD, M. Christian Adovélande, de celui de la BIDC et des cadres de la



Kadré Désiré Ouédraogo et Faure Gnassingbé

sue de l'audience à laquelle avaient également assisté, le Premier ministre, Selom Klassou, le Président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani et plusieurs membres du gouvernement, le fonctionnaire international et la délégation qui l'accompagnait, ont eu droit à un cocktail offert par le Président Faure

Gnassingbé. Mais avant, monsieur Kadré Désiré Ouédraogo a été élevé par le Président de la République du Togo à la dignité de «Commandeur de l'Ordre du Mono».

Se confiant à la presse après la cérémonie, le Président de la Commission de la CEDEAO a indi-

qué qu'il était venu dire au- revoir au Président togolais dont il a salué l'énorme contribution dans l'édification du marché commun ouest-africain et surtout, le rôle inestimable qu'il a joué à la tête de la Commission des Chefs-d'Etat dans le cadre de la lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola, une épidémie qui, en 2014 et 2015, a fait des ravages fulgurants dans des pays ouest africains comme le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone. Il a également, salué le rôle joué par le feu Président Eyadema Gnassingbé dans l'instauration du climat de paix et de sécurité au sein de la CEDEAO, dont il est coordonnateur.

Rappelons que lors du dernier sommet de la CEDEAO, la Commission a rendu un vibrant hommage à titre posthume au feu Président Eyadema Gnassingbé, hommage matérialisé par une magnifique distinction honorifique décernée à Faure Gnassingbé.

LL

le fonctionnaire international et la délégation qui l'accompagnait, ont eu droit à un cocktail offert par le Président Faure Gnassingbé. Mais avant, monsieur Kadré Désiré Ouédraogo a été élevé par le Président de la république du Togo à la dignité de «Commandeur de l'Ordre du Mono».

dans notre pays hier mercredi où il a été reçu en audience par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Au cours de l'audience, le Président

CEDEAO, ont discuté entre autres, des sujets ayant trait à l'évolution de la situation de la CEDEAO dans un monde en pleine mutation. A l'is-

Images témoins de la cérémonie de décoration



Bénin/ Lionel Zinsou et Patrice Talon au 2nd tour

Sébastien Ajavon, l'arbitre !

Il aura fallu juste 48 heures pour que les Béninois soient situés sur les résultats de la présidentielle du 6 mars dernier. Très tôt mardi, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a rendu publics, les résultats du premier tour qui propulsent les candidats Lionel Zinsou (61 ans) et Patrice Talon (58 ans), au second tour. Vient ensuite en troisième position, Sébastien Ajavon. Ce dernier, au regard de son suffrage obtenu, se retrouve stratégiquement dans la posture de l'arbitre.

L'attente aura été de courte durée. Mardi, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a publié les résultats provisoires de la présidentielle de dimanche. De ces résultats, se dégagent deux pelotons. Celui de tête est

Abdoulaye Bio Tchané (ABT) avec 8,78% puis Pascal Jean Iréné Koukpaki (PIK) qui engrange 5,85%. Hormis ces cinq candidats qui se sont démarqués du lot, tout le reste des 33 candidats en course composant le deuxième peloton, a

les observateurs à tirer une première conclusion, celle de l'échec du système politique béninois. Lequel s'est traduit dans les faits par le score, presque minuscule de 28% obtenu par le candidat des Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE), Lionel Zinsou, pourtant appuyé par nombre de forces politiques, telles le PRD de Me Adrien Houngbedji et la RB de Leahy Soglo, deux vieilles formations politiques sur l'échiquier politique béninois. Cependant, cette alliance actée sous le label FCBE-PRD-RD n'a pourtant pas permis au Premier ministre sortant de faire un grand bond. Et pour cause, ces deux formations, hier au firmament, ont perdu aujourd'hui de leur capacité de mobilisation. Seul le PRD de Adrien Houngbedji, solidement implanté au sud-est du pays devrait lui être d'un atout capital, mobilisant à lui seul, près de 20% de l'électorat de Béninois sur la base du premier tour de la présidentielle de 2006 où Adrien Houngbedji était arrivé en deuxième position, juste derrière Yayi Boni qui avait obtenu 33%. Comme pour étayer ce désagrégement du système politique béninois, outre Lionel Zinsou, aucun candidat des cinq premiers n'a le soutien d'aucun parti politique. Aussi bien Patrice Talon, Sé-



bastien Ajavon, Abdoulaye Bio Tchané que Pascal Jean Iréné Koukpaki, tous sont issus du monde des affaires. L'expression d'un véritable désaveu du peuple béninois qui, contrairement à hier, place aujourd'hui sa pleine confiance aux hommes d'affaires.

Sébastien Ajavon, l'arbitre !

S'il y a aujourd'hui, un candidat qui a le vent en poupe, c'est bien évidemment Sébastien Ajavon. Le patron des patrons, au regard de l'actuel configuration issue du premier tour, détient la clé du sacre, même s'il conteste sa troisième place. A défaut d'être au second tour, il se trouve aujourd'hui l'homme qui

attire la convoitise des deux premiers. Quitte à lui de donner sa bénédiction à celui qu'il estime être le mieux, entre Lionel Zinsou et Patrice Talon, pour que celui-ci soit porté à la magistrature suprême du pays de feu Mathieu Kérékou. Toutefois, s'il est vrai que rien n'est acquis d'avance en politique, la balance pencherait beaucoup plus en faveur de Patrice Talon qui, avant même le scrutin, était lié par une alliance électorale avec plusieurs candidats dont Sébastien Ajavon. Une alliance qui stipule que celui qui parviendra en seconde position devra bénéficier des suffrages des autres. Mais alors, reste à savoir si les clauses de cette alliance seront respectées à la lettre par les signataires. Vu que Lionel Zinsou n'as pas tardé pour activer sa machine d'alliance avec tous les autres partis. Connaissant bien les réalités politiques en Afrique, nul ne sera surpris de voir demain, Sébastien Ajavon s'allier au plus offrant.

Tout compte fait, que ce soit Lionel Zinsou ou Patrice Talon, le Bénin se réjouira d'avoir un Président plus technocrate que politique. Le premier étant un banquier d'affaires et agrégé d'économie et le second, un diplômé en mathématiques et homme d'affaires.

Magloire TEKOU

S'il y a aujourd'hui, un candidat qui a le vent en poupe, c'est bien évidemment Sébastien Ajavon. Le patron des patrons, au regard de l'actuel configuration issue du premier tour, détient la clé du sacre, même s'il conteste sa troisième place.

drainé par le Premier ministre sortant, Lionel Zinsou avec 28,44%, les hommes d'Affaires Patrice Talon, deuxième avec 24,8% et Sébastien Ajavon, troisième avec 23,3%, l'ancien Président de la BOAD,

obtenu des scores minuscules, de l'ordre de 0,5%.

Les leçons de ce premier tour
L'analyse des résultats issus de ce premier tour amène

Présidentielle au Niger/ Menaces de l'opposition de se retirer du Second tour

La CENI pointée du doigt !

La sérénité n'est pas de mise au Niger. L'opposition, regroupée au sein de la Coalition pour l'Alternance Politique au Niger en 2016 (Copa 2016), menace de se retirer du second tour de la présidentielle. Et pour cause, elle révèle la volonté affichée du Président sortant, Mahamadou Issoufou de se maintenir au pouvoir. Une entreprise sordide qui, à en croire cette classe politique, se fait avec la complicité notoire de la CENI et d'autres institutions de la République. A en croire le porte-parole de la Copa 2016, ces institutions ferment les yeux sur les innombrables cas d'irrégularités constatés dans le processus électoral.

Le second tour de la présidentielle devra mettre aux prises, le 20 mars prochain, le Président sortant Mahamadou Issoufou et l'opposant Hama Hamadou. Mais à 10 jours de l'échéance, les choses semblent tourner au vinaigre, l'opposition ayant annoncé mardi, son retrait provisoire du processus électoral. Cette information, portée à la connaissance de l'opinion nationale nigérienne et internationale a une portée retentissante. Ceci, vu le coup qu'elle porterait à la démocratie nigérienne, réputée l'une des plus dynamiques du continent. En effet, cette coalition électorale regroupée au sein de la Coalition pour l'Alternance Politique au Niger (Copa) 2016, soutenant le candidat Hama Hamadou, dit dénoncer un coup de force en préparation. Se-

lon son porte-parole, Seyni Oumarou, leur décision est justifiée par l'absence d'une «proclamation officielle» des résultats du premier tour, effectué le 21 février dernier. Par ailleurs, poursuit-il, la Copa 2016 dénonce «l'iniquité de traitement entre les deux candidats», vu que son candidat Hama Hamadou est toujours en prison. Par conséquent, elle demande à ses élus de cesser toutes activités au parlement puis, à ses représentants de se retirer de la CENI. Et de se justifier : «C'est avec surprise et indignation que les Nigériens se sont réveillés pour apprendre par les médias publics que le Président candidat Issoufou Mahamadou a pris nuitamment un décret portant convocation du corps électoral pour le 20 mars et l'ouverture de la campagne du



second tour de l'élection présidentielle le 8 mars 2016 », s'est désolé Seyni Oumarou. Plus loin, la Copa 2016 précise : «Il n'y a pas eu de proclamation officielle en audience solennelle de la Cour des résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle », a, en outre, affirmé le porte-parole de cette coalition. Une affirmation qui répond ainsi au communiqué du Conseil des ministres du lundi sur la télévision nationale soulignant que la Cour Constitutionnelle aurait proclamé

dans un arrêt, pris le 7 mars, les résultats définitifs. Par ailleurs, la Copa 2016 dénonce la violation flagrante de la Constitution nigérienne par la CENI qui a porté la durée de la campagne de 21 à 10 jours. En conséquence, souligne Seyni Oumarou, «La Copa tient le Président Issoufou et la Cour constitutionnelle pour les seuls responsables de la dégradation de la situation sociopolitique au Niger ».

Toutefois, cette coalition dit maintenir la candidature de Hama

Hamadou dans la course. Ceci, en attendant que les choses n'évoluent positivement en faveur de la transparence du processus. «On maintient la candidature de Hama Hamadou jusqu'à ce qu'on voit l'évolution des choses. Il se pourrait que notre position change mais en l'état actuel des choses, c'est la position de la Copa », a nuancé le porte-parole de Copa 2016.

En rappel, le Président sortant Mahamadou Issoufou qui brigue son deuxième mandat avait obtenu au premier tour, 48,43% des suffrages. Ceci, pendant que son challenger, bien que resté en prison, a réussi à s'offrir la seconde place avec 17,73%. Un score bien maigre, en rapport avec celui obtenu par le président candidat. Toutefois, les suffrages des partis membres de l'alliance Copa 2016 pourraient éventuellement faire basculer les choses, si tant est que chacun tient à respecter les clauses de leur engagement. Mais pour l'heure, le ciel semble s'assombrir par cette décision de retrait du processus par l'opposition. Parviendront-ils à maintenir telle, leur menace ? Seuls les jours à venir nous situeront.

Magloire TEKOU

Eliminatoires Can 2017/ confrontations des 25 et 29 mars prochains : Tom Sainfiet présente une liste de 25 joueurs

De nouvelles entrées, deux absences et un nouveau refus d'honorer la sélection

Les Eperviers du Togo jouent en aller et retour, les 25 et 29 mars prochains, la qualification pour la Can Gabon 2017 face à la Tunisie. Dans le cadre de cette double confrontation, le technicien belge, Tom Sainfiet, a présenté et défendu une liste de 25 joueurs convoqués. C'était le mardi dernier au siège de la FTF.

Habitée à l'exercice depuis la prise de fonction de Tom Sainfiet, la presse n'a pas manqué de passer au scanner, la liste

Bochum en D2 allemande, de Laba Fo-Doh, sociétaire de l'Us Bitam au Gabon, de Douhadji Josef qui évolue au Nigéria au



Laba Fodoh



Douhadji Joseph



Mlapa Péniel

Sur la liste des 25 joueurs concoctée par le sélectionneur des Eperviers pour la double confrontation, on assiste à trois nouvelles entrées, celles de Mlapa Peniel qui évolue à Bochum en D2 allemande, de Laba Fo-Doh, sociétaire de l'Us Bitam au Gabon, de Douhadji Josef qui évolue au Nigéria au sein de Rivers United

des 25 joueurs présentée par le staff technique togolais. Sur cette liste de 25 noms, les cadres de la sélection gardent leur place à l'instar du capitaine Shéyi Adébayor qui décline une fois encore l'offre.

25 noms : 3 nouvelles entrées, deux absences et une nouvelle déclinaison

Sur la liste des 25 joueurs concoctée par le sélectionneur des Eperviers pour la double confrontation, on assiste à trois nouvelles entrées, celles de Mlapa Peniel qui évolue à

sein des Rivers United FC. Zato Farid qui, depuis sa sélection sous l'ère Tchanilé Tchakala, refait son apparition. Deux absences sont à remarquer dans cet effectif, celles de Bossou Vincent et Placca Fessou Mèmè. Ajoutée à ces joueurs non convoqués, la défection du capitaine

Shéyi Adébayor qui, à travers un courrier adressé à la Ftf, a justifié sa condition actuelle dans l'équipe de Crystal Palace, une position qui ne lui permet pas d'interrompre le nouvel élan qu'il tente de prendre pour la suite de sa carrière. Sur la question de cette absence qui devient récurrente, le sélectionneur n'est pas rentré dans les détails mais a émis le souhait de revoir Shéyi aux côtés de ses coéquipiers.

A l'issue de cette rencontre avec la presse, le cas du défenseur Amévor Mawouna qui manque de compétition en club a été longuement débattu. Pour Tom Sainfiet, les prestations du joueur en sélection le préoccupent plus que ces apparitions en

club. « Si son entraîneur ne le fait pas jouer dans son système, cela ne veut pas dire qu'il n'est pas bon pour moi. Je ne m'occupe pas de ce qu'il fait en club mais plutôt de ce qu'il apporte à la sélection », a-t-il argumenté.

La sélection togolaise se regroupe le 22 mars à Lomé et s'envole, après deux jours de préparatifs, pour affronter à Monastir, la Tunisie le 25 mars. Quatre jours plus tard, les Eperviers se défendront à Kégué, contre la sélection tunisienne.

Notons qu'après deux sorties, le Togo est leader de son groupe avec 6 points devant la Tunisie, le Libéria et le Dji-

bouti.

Liste des 25 joueurs :

Agassa kossi, Cédric Messan, Djéné Dakonam, Nouwoklo kossivi, Douhadji Joseph, Laba Fodoh, Womé Dové, Mama Abdul Gafar, Akakpo Serge, Mawuna Amévor, Donou Kokou, Ouro-Akoriko Sadate, Enyful Akoété, Atakora Ialawoélé, Dossevi Mathieu, Gakpé serge, Ségbéfia Kossi Prince, Araw Camaldine, Adébayor Shéyi, Aguidi Foovi, Alexys Romao, Ayité Floyd, Ayité Jonathan, Zato-Arouna Abdel Farid et Mlapa Péniel.

Del-Jo

Interview/Floyd Ayité parle de la sélection togolaise dans France Football

« On manque de garantie, de motivation, un peu de tout... Si ça n'évolue pas, je prendrai des décisions. »

Le Togo joue deux matches décisifs pour sa qualification à la CAN 2017, les 25 et 29 mars prochains contre la Tunisie. Au lendemain de la publication de la liste des 25 joueurs devant prendre part aux préparatifs de cette double confrontation, liste sur laquelle son nom figure, Floyd Ayité, le sociétaire de Fc BASTIA en ligue 1 française, joueur important dans le dispositif de la sélection togolaise, dans une interview accordée à France Football, se prononce sur sa situation dans le nid des Eperviers.

« Le Togo, où en êtes vous ? On a attaqué les éliminatoires pour la CAN2017. J'ai toujours envie de porter ce maillot, mais il y a des problèmes. J'espère que ça va se régler pour qu'on puisse se concentrer sur la CAN. Ça redonnera l'envie aux joueurs de revenir.

Quels sont ces problèmes ? Entre la fédération, le coach, etc.... j'observe ça de loin. Je veux rester à l'écart. Mais si ça

ne se règle pas, ce sera difficile pour moi, et pour d'autres, d'y revenir. On manque de garantie, de motivation, un peu de tout. Ça nous pénalise et ça nous attriste parce qu'on a de bons joueurs, on pourrait faire beaucoup plus. Tous les pays aux alentours évoluent alors que nous... j'ai envie que ça change. Mais ça va faire sept ans que je suis en sélection et pas grande chose n'a évolué. Je me pose des questions... ça reste mon



Floyd Ayité

pays, je l'aime. Je défendrai ses couleurs tant que je le pourrai. Vous en parlez avec vos coéquipiers ?

Tout le temps. Mais on n'a pas la solution. On subit cette situation. Si ça n'évolue pas, je prendrai des décisions.

Six ans après le terrible voyage en bus à la frontière de l'Angola, est-ce un événement qui vous marque toujours ?

C'est une expérience sur laquelle je n'ai pas trop envie de revenir. C'est une catastrophe, une tragédie pour le peuple togolais. Ça m'arrive d'y penser encore, ça marque un homme. Je préfère garder ça au fond de moi-même. J'espère que l'avenir sera meilleur pour le Togo. »

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore - Magloire TEKOU
Stagiaire
DOGBE-A. Koffi
Correc teur
Edgar K. DJISSENOU

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires



TOUT UN PLAT POUR UN PLAT

Bricolage ou bidouillage, c'est le moyen le plus sûr pour devenir inventeur. Un peu comme l'on dit souvent : Qui forge devient forgeron... Mais à des degrés divers. Vous comprendrez qu'il y a des bricoleurs, des bidouilleurs, des artisans, des créateurs artistiques mais il y a aussi des inventeurs, surtout des inventeurs utiles qui se mettent au service de leurs communautés.



A SUIVRE CETTE SEMAINE DANS BIGSTORIES, MARDI, SAMEDI A 18H50 ET VENDREDI A 12H50 SUR
EN PARTENARIAT AVEC



Groupe **SUD MEDIA**



Cel : (00228) 90 34 63 25 ; 90 52 90 51 ; 90 07 50 90